

Réf: Dossier 181235

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGIC COMMUNICATION ET MEDIAS » en abrégé « MCM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7è TRANCHE PRES DE LA CLINIQUE SAINT
GEORGES, Lot 4159, Ilot 904

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGIC COMMUNICATION ET MEDIAS » en abrégé « MCM »

Objet : Production audiovisuelle : Clip, Sport, Photographie, Film documentaire, Vidéo conférence, Web streaming, Infographie, Couverture évènementiel. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7è TRANCHE PRES DE LA CLINIQUE SAINT

GEORGES, Lot 4159, Ilot 904

Dirigeant(s) M BADO NALIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01138 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09629/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

